

ILS ONT CHOISI DE VIVRE ICI

Pays
Gorges
Causses
Cévennes



*Accueil de nouvelle population
en Pays Gorges Causses Cévennes*

Amplification de la politique d'accueil et de maintien de population Janvier 2012 – Mars 2014 Rapport final d'exécution



1 Place Paul Comte
48400 Florac

Tél. : 04 66 45 69 95

Fax. 04 66 45 50 49

Mail : pays.gcc@orange.fr



Sommaire

I. RAPPEL DES PRECEDENTES VAGUES D'APPELS A PROJETS.....	3
A. Juillet 2009 à juillet 2011 « Pour un réseau d'accueil d'actifs en Pays Gorges Causses Cévennes »	3
1. Principaux résultats de cette phase	3
2. Moyens humains affectés : 1,5 ETP.....	4
B. Juillet 2011 à Décembre 2011 : « Poursuite de l'action construction d'une offre d'accueil qualifiée en Pays Gorges Causses Cévennes »	4
1. Principaux résultats de cette phase	4
2. Moyens humains affectés : 1,5 ETP.....	4
II. NOUVEL APPEL A PROJET 2012-2013 : AMPLIFICATION DE LA POLITIQUE DE MAINTIEN ET D'ACCUEIL DE POPULATIONS – PHASE 2.....	5
1. Bilan des années précédentes.....	5
2. Moyens humains affectés : 1,5 ETP.....	5
III. ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2012, 2013 ET DEBUT 2014	6
Axe 1 : Sensibilisation et communication.....	6
Axe 2 : Construction d'offres d'accueil et d'activités	9
Axe 3 : Réseau d'accueil et accompagnement des porteurs de projet.....	15

« Territoire à fois d'exode et d'accueil, le Pays Gorges Causses Cévennes a connu différents mouvements migratoires depuis plus d'un siècle : exode rural depuis 1880, arrivée de populations après à mai 68. Aujourd'hui, la vitalité du territoire est très fragile. Elle repose sur sa capacité à accueillir les nouvelles populations attirées par son cadre de vie exceptionnel, pour contrecarrer les risques de désertification dus à un solde naturel négatif, un vieillissement de la population et à un départ des jeunes pour trouver du travail. En effet, avec une densité de 7 habitants au km², c'est à la fois le maintien des services publics, à la personne et de proximité, et la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager qui sont en jeu si la démographie baissait. »

« L'enjeu pour notre territoire n'est pas tant d'agir en faveur de son attractivité mais de s'organiser pour permettre l'installation des nouveaux arrivants en lien avec les besoins du territoire. Notre pays a la chance d'attirer des habitants notamment grâce à ces atouts naturels et culturels. Mais cette chance est contrecarrée par un trop grand nombre d'échecs d'installation : seule une structuration des actions des acteurs autour une ligne stratégique partagée affinant la cible des porteurs de projets potentiels et se dotant d'outils communs peut permettre de passer d'une culture de l'accueil à une politique volontaire et efficace d'accueil. »

2. Moyens humains affectés : 1,5 ETP

- Recrutement d'un chargé de mission à plein temps : Benjamin FOUILLERON
- Recrutement (via une mise à disposition du CBE des Cévennes) d'un chargé de mission à mi-temps : Sylvain LHUILLIER

B. Juillet 2011 à Décembre 2011 : « Poursuite de l'action construction d'une offre d'accueil qualifiée en Pays Gorges Causses Cévennes »

Afin de pouvoir poursuivre le travail engagé et pour « attendre » une nouvelle vague d'appel à projet qui ne sera effective qu'en janvier 2012, le Pays sollicite la DATAR et le CG 48 pour bénéficier des fonds nécessaire à cette jonction.

1. Principaux résultats de cette phase

- Participation au salon **ProvEmploi** 2011 à Paris
- Organisation de la **diffusion du film** « Quand tout devient possible »
- Edition d'un **guide du nouvel arrivant** : « Bienvenu chez vous ! »



- Participation à l'organisation de **l'atelier du Réseau Rural Régional** « Maintient et Accueil de populations, économie productive et économie résidentielle ; comment mettre en œuvre une stratégie locale pour les territoires ruraux en Languedoc-Roussillon », 7 et 8 novembre 2011 à Mende

- Poursuite de la centralisation et de la **diffusion des offres de logements**
- Poursuite de l'accompagnement des communes dans le **repérage du vacant**

- Accompagnement d'élus pour la **création de nouvelles activités** : organisation d'un voyage d'étude à Murat dans le Cantal pour rencontrer un territoire ayant mis en place une Charte Forestière de Territoire

- **Poursuite de l'accueil de porteurs** de projets et de l'accompagnement et de la **construction de partenariat au niveau départemental**

2. Moyens humains affectés : 1,5 ETP

- Benjamin FOUILLERON à plein temps
- Sylvain LHUILLIER à mi-temps, mis à disposition par le CBE des Cévennes

Les rapports d'activités complets de ces deux actions sont disponibles auprès du Pays Gorges Causses Cévennes.

II. Nouvel appel à projet 2012-2013 : Amplification de la politique de maintien et d'accueil de populations – Phase 2

1. Bilan des années précédentes

Dans le dossier de réponse à l'appel à projet, nous avons fait le bilan des deux années et demie précédente pour bâtir un programme d'action répondant au mieux au contexte local.

Nous avons notamment mentionné que, concernant le travail de **sensibilisation** des élus et de la population à la nécessité de l'accueil sur le territoire, il y avait désormais un consensus affiché sur ce besoin. Restait cependant à traduire cette volonté en actes à l'échelle des communes. Nous proposons donc de **poursuivre le travail** de sensibilisation.

Concernant le travail de **communication** auprès des potentiels nouveaux arrivants, nous faisons le constat que, seul, nous disposions de peu de moyen pour avoir un impact efficace. Seule une insertion dans une **stratégie de communication globale** à l'échelle départementale pourrait nous permettre d'être plus visible.

Le travail de centralisation et de diffusion des **offres locatives** avait très bien fonctionné. Des habitudes ont été prises avec les communes notamment et cette action doit donc se **poursuivre**.

Concernant l'accompagnement des communes sur la **construction d'offre d'activité**, le travail entrepris avait révélé de nombreux potentiels. Mais le passage du repérage à la construction d'offre **reste délicat**, car non ancré dans les habitudes de travail local. Nous espérons arriver à des résultats concrets pour servir d'effet « boule de neige ».

Enfin, concernant **l'accompagnement des porteurs de projets et la construction de partenariats**, la décision de créer un **réseau départemental** de l'accueil coordonné par le Conseil Général de Lozère était une avancée significative de la prise en compte de la problématique « accueil » au niveau du département. Elle devait fédérer les structures départementales autour d'un projet commun autour de l'accueil de populations. Les actions du Pays Gorges Causses Cévennes devaient **s'insérer dans ce nouveau dispositif**, tout en gardant leurs caractéristiques propres.

2. Moyens humains affectés : 1,5 ETP

- Benjamin FOUILLERON : de janvier 2012 à avril 2012, à 0.75%. Il sera ensuite remplacé à partir de mai 2012 par Hélène THOUVENIN qui travaillera sur l'action à 0.75% jusqu'en octobre 2013, date à laquelle elle quitte la structure pour le Parc national des Cévennes. Elle sera à son tour remplacée par Vincent THIBEAUD d'octobre 2013 jusqu'en mars 2014.

- Sylvain LHUILLIER sera mis à disposition par le CBE des Cévennes à 0,75% pendant toute la durée de l'action.

Avenant à la convention : n'ayant pas atteint la totalité des sommes budgétisées, nous avons demandé un avenant pour poursuivre l'action jusqu'au 31 mars 2014.

III. Actions mises en œuvre en 2012, 2013 et début 2014

Axe 1 : Sensibilisation et communication

Action 1.1 : Poursuite de la diffusion et de l'appropriation du film « Quant tout devient possible »

Objectifs : Diffuser une « culture de l'accueil » sur le territoire en montrant l'impact positif des nouvelles installations sur le territoire.

Méthode : intégrer le réseau de cinéma itinérant « Cinéco » pour proposer la diffusion du documentaire en première partie d'un film « grand public », puis débat et discussion avec les spectateurs.



Partenaires de l'action : Cinéco

Résultats : Un partenariat a été établi avec CINECO (association de cinéma itinérant) pour l'organisation d'un circuit spécial de 5 séances couplant diffusion du documentaire du pays et un film grand public : « La Grande Séduction ». Entre les deux films, un débat avec les spectateurs a eu lieu sur le thème de l'accueil de population. Cent personnes ont assisté à ces séances réparties sur Florac, Meyrueis, Sainte Enimie, Saint Etienne Vallée Française et Barre des Cévennes.

Effets positifs : le public a pu aborder la thématique « accueil » par une entrée ludique, loin des réunions classiques.

Difficultés rencontrées : intéresser le public à un enjeu local, illustré par une comédie qui se passe au Québec.

Action 1.2 : Communication vers les porteurs de projets, Prospection, Promotion

Objectifs : Communiquer et prospecter pour favoriser l'installation d'actifs sur le territoire

Méthode : - poursuivre les partenariats engagés autour de la communication hors territoire du Pays Gorges Causses Cévennes : via les sites du Collectif Ville Campagne et via la chaîne Demain TV

- améliorer cette lisibilité en participant à une réflexion départementale sur la promotion du territoire de la Lozère, grâce à l'animation du Conseil Général dans le cadre de la réponse à l'appel à projet à destination des départements,

- travailler en faveur d'une meilleure prospection des porteurs de projets grâce à une communication ciblée, réfléchi au niveau départemental, grâce à l'animation du Conseil Général dans le cadre de la réponse à l'appel à projet à destination des départements,

- travailler en faveur de la diffusion des offres d'emplois salariés non pourvues sur le territoire, en partenariat avec le CBE des Cévennes sur le territoire du Pays GCC et en réseau avec les autres acteurs départementaux.

Partenaires de l'action : CVC, Demain, Conseil Général de Lozère, Relance, CBE des Cévennes, Maison de l'emploi, Pays des Sources, Pays du Gévaudan, Projets en Campagne, Esprit Village

Calendrier : 2 ans, en continue

Résultats :

- Via le site www.installation-campagne.fr : la présence et l'actualisation d'une fiche sur le territoire Gorges Causses Cévennes nous a permis de d'avoir 1200 visiteurs de plus sur notre site.



- A travers la participation au Réseau Lozérien de l'Accueil coordonné par le Conseil Général, le Pays GCC a mené plusieurs actions de prospection et de communication :



Le Pays GCC, visible sur le site www.installation-campagne.fr

- o Salon Prov Emploi 2012 et 2013 à Paris : présence sur le stand, information auprès des visiteurs sur le territoire Gorges Causses Cévennes, distribution du Guide « Bienvenu chez vous », etc...
- o Le lendemain de ProvEmploi, accueil personnalisé à la Maison de la Lozère à Paris : rencontre physique de porteurs de projets que nous suivions jusque là par téléphone ou mail
- o Participation à des événements locaux: Foire de Printemps à Aumont-Aubrac organisée par la CCI Lozère



- Dans le cadre de la mission « Attractivité » du Conseil Général, une marque et une campagne de communication a été réalisé : Lozère Nouvelle Vie. Un site internet départemental a été conçu : <http://lozerenouvellevie.com>. Le réseau a élaboré la page « Entreprendre » et les personnes remplissant le formulaire sont suivies par le Réseau Accueil (<http://lozerenouvellevie.com/nouvelles-ambitions.html>). Le Réseau a également été sollicité pour alimenter la page Nouveau cadre de vie (<http://lozerenouvellevie.com/nouveau-cadre-de-vie.html>), et particulièrement l'observatoire des services.

Effets positifs :

- Dynamique du réseau intéressante : participation et réflexion commune sur comment mieux valoriser nos territoires.
- Participation commune à ProvEmploi : tous les acteurs de l'accueil du département sont mobilisés et impliqués sur l'événement. Image positive donnée sur le salon.

Difficultés rencontrées :

- Confusion entre la mission « Attractivité » et « Accueil » du conseil général : il n'y a pas eu de concertation sur le slogan et le positionnement entre le Réseau et la mission « attractivité ». Conséquence, nous devons nous approprier une marque et un slogan sur lesquels nous n'avons pas été associé d'où une réticence chez certains élus et/ou techniciens d'utiliser cette marque.

Axe 2 : Construction d'offres d'accueil et d'activités

Action 2.1 : Centralisation et diffusion des offres de logements locatifs

Objectifs : poursuite de la centralisation et de la diffusion des offres existantes, amélioration qualitative des offres proposées.

Méthode : - poursuite du travail de centralisation, de mise à jour et de diffusion des offres de logements, en lien avec le CBE des Cévennes dans le cadre de l'OPAH

- améliorer la saisie et permettre une analyse plus fine des offres grâce à une refonte de la base de données

- rencontre des différents type de bailleurs (privés, sociétés HLM et communes) pour analyser et comprendre avec eux les freins à la location de certains bien

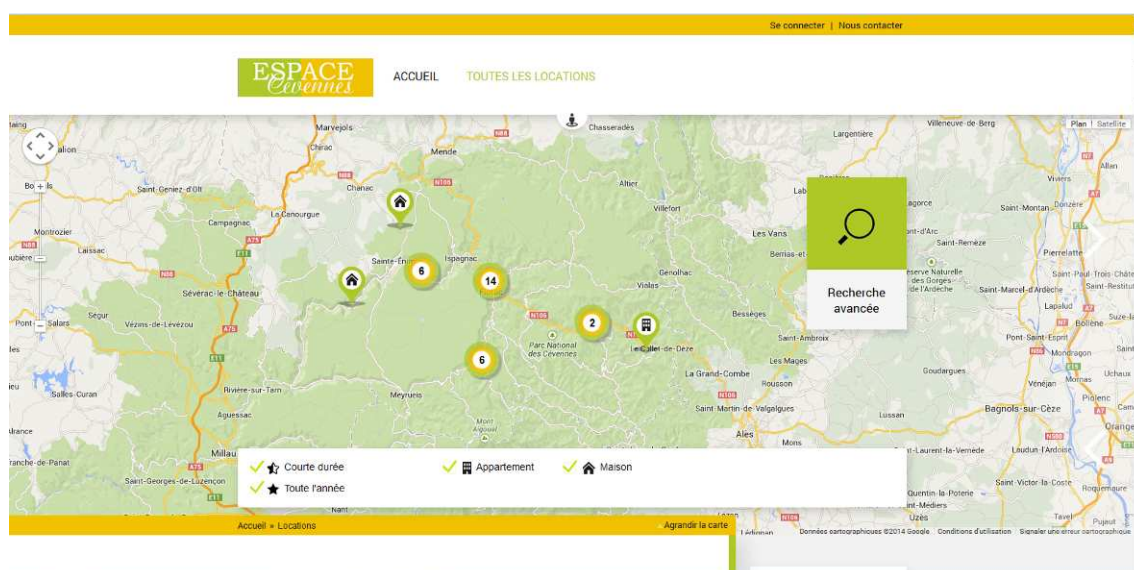
- dans certains cas, proposer un accompagnement et des conseils pour l'amélioration qualitative du logement

- relance de la centralisation des demandes auprès des secrétaires de mairies pour mieux la quantifier

Partenaires de l'action : CBE, Relance, OT Florac-Ispagnac, mairies, ANAH, Quoi de 9, HDL, ADIL 48, Espace info-énergie, ...

Résultats :

- Depuis le début de la mise en place de l'outil :
 - o Plus de 550 offres diffusées
 - o 66 % d'offres de particuliers, 17 % de collectivités, 17% de sociétés HLM
 - o 600 visites mensuelles en moyenne sur le site www.espace-cevennes.com, rubrique logement Cévennes Lozériennes.
- Rencontres des bailleurs publics et sociaux : discussion sur les difficultés à louer certains biens. Mais pas d'actions particulières. Juste une meilleure prise ne compte du sujet et le ressenti général que l'échelon Pays peut être un bon moyen d'aborder les thématiques habitats plus finement que par l'entrée départementale.
- Refonte du site www.espace-cevennes.com : le Pays GCC a racheté le nom de domaine et l'hébergement du site autrefois géré par Relance. Nous avons donc décidé de le reloquer et de le rendre plus facile d'utilisation : logements positionnés sur un fond de carte, possibilité d'ajouter des photos, critères de recherche plus pertinent. Par ailleurs, comme le Conseil



La nouvelle interface du site www.espace-cevennes.com

Général à travers l'ADIL va proposer un site départemental d'offres de logements publics (HLM + communes), nous ne diffuserons plus les offres de logements HLM. Les communes continueront à nous transmettre leurs offres et nous les saisissons sur le module ADIL du CG.

- En amont de cette refonte, le Pays a consulté les principaux relais d'informations sur les logements que sont les communes. Un sondage en ligne leur a été envoyé pour connaître leur avis sur le système actuel de centralisation et de diffusion des offres de logements.
 - 16 communes sur les 28 sollicités ont répondu : satisfaction globale pour cet outil et la façon dont il est géré. De plus en plus de communes l'utilisent.
- une communication spécifique a été mise en place pour informer les usagers de ce changement :
 - interview sur Radio Bartas, le 05/03/2014
 - présentation officielle à la Presse et aux élus le 11/03/2014
 - articles dans Midi Libre le 11/03/2014 et le 21/03/2014

Effets positifs :

- Outil efficace, répondant à un vrai besoin à la fois pour les personnes du territoire et pour les futurs nouveaux habitants.
- Pays reconnu comme acteur connaissant bien la demande. Donc consulté par les communes ou particuliers qui souhaitent créer ou rénover des logements.
- La nouvelle interface du site redonne une image dynamique au Pays

Difficultés rencontrées :

- Articulation avec l'outil que souhaite mettre en place le département via un module de l'ADIL. Un « accord » a été trouvé pour ne pas remettre en cause tout le travail de réseau engagé par le Pays depuis mars 2010.

Action 2.2 : Accompagnement des communes sur le repérage du vacant et la construction d'offres d'accueil

Objectifs : Poursuite du travail à l'échelle de la commune, sur les potentiels d'activités et la construction d'offres d'accueil : logements, locaux d'activités, foncier agricole.

Méthode : Adaptée à partir de la méthode développée par les Sites de Proximité en Région Rhône-Alpes.

- Mobilisation d'un groupe d'élus au sein du conseil municipal, pour faire l'inventaire du patrimoine communal et travailler sur le repérage de biens privés vacants.
- Démarchage des propriétaires privés, prise de contact (téléphonique ou courrier) et accompagnement à la (re)mise en marché de leurs offres.
- Travail sur des potentialités de projets à partir des biens communaux et de besoins identifiés par les communes.
- Travailler, en lien avec Relance et les communes, sur les offres de reprises non transmissibles en l'état. Activer la veille sur le territoire de toutes les entreprises à reprendre. En présence de la non-reprise d'une entreprise identifiée comme indispensable au maintien de la population pour le territoire : tout mettre en œuvre pour trouver une solution de reprise, pourquoi pas en combinant plusieurs activités.
- Engager une veille, avec les élus, sur les exploitations agricoles dont les chefs d'exploitation arrivent à la retraite. S'assurer, au cas par cas, que la question de la transmission est bien prise en compte par l'exploitant.

Partenaires de l'action : communes du territoire du Pays, Relance, chambres consulaires

Résultats :

hélas, pas de résultats obtenus... Le travail engagé avec certaines communes s'est contenté de la phase de repérage. Certains locaux ont été remis en location, mais cela n'a pas pu aller plus loin. La méthode de la construction d'offre d'activité, telle qu'elle est proposée par les sites de proximité en Rhône-Alpes, rencontre ici de profondes réticences : les chambres consulaires pour qui il faut partir de la demande d'un porteur de projet pour ensuite lui proposer une offre, les élus qui font plus « confiance » aux consulaires qu'au Pays pour travailler concrètement avec eux leurs offres. Pourtant nous avons tenté d'expliquer, de sensibiliser au fait que parfois, lorsqu'il n'y avait pas de résultat, changer de méthode pourrait s'avérer opportun. Mais cela ne suffit pas. Nous pensons qu'il serait nécessaire que l'échelon départemental insuffle une dynamique en ce sens pour amener progressivement les élus puis les consulaires à réfléchir dans cette voie.

Comme l'écrit le Collectif Ville Campagne en 2014 dans sa contribution au Projet EmEric (Entrepreneuriat en Milieu Rural InterConsulaire) :

Il faut un **renversement de posture des acteurs économiques et territoriaux** pour travailler les potentiels d'un territoire et ses ressources, et en faire une dynamique de développement local :

- Inverser la méthode de travail : identifier les besoins, les potentiels et les ressources du territoire, vérifier l'intérêt du potentiel, travailler et construire ensuite les offres d'activités, puis aller prospecter, chercher les porteurs de projets qui correspondent (méthode proactive), et non plus se limiter à recevoir et accompagner les porteurs de projet qui se présentent de manière spontanée ou à diffuser les offres de reprise ou de locaux vacants.

- Travailler sur des entrées filières, besoins, potentiels avec les acteurs socioéconomiques du territoire.

Autres actions menées auprès des communes :

- en janvier 2012, un courrier explicatif a été envoyé à toutes les communes du territoire. En reprenant les fondements de la politique d'accueil du Pays, il proposait aux communes d'être accompagné sur plusieurs thèmes : organisation de pots d'accueil, repérage de potentiels d'activité, sensibilisation locale. Aucun retour suite à ce courrier...

- en avril 2012 : envoi à toutes les communes du « Pack Accueil » regroupant les outils aux secrétaires de mairies pour faire remonter les offres dont elles ont connaissance (fiche « logement », fiche « local d'activité », fiche « demande d'installation »).

- en janvier 2014, un rapprochement avec certaines communes a été fait pour leur proposer d'organiser des pots d'accueil pour les nouveaux installés. En raison des élections municipales proches, aucune commune n'a souhaité donner suite...

- En Janvier 2014, le Pays a organisé une réunion avec les ComCom pour leur présenter le projet de développement des « TotemMobiles » porté par l'association départemental VOISINE. Le but de se projet et d'animer des réflexions locaux autour de la mobilité et de mettre en place un lieu central d'information autour des offres de mobilité.

Action partenariale pour les locaux commerciaux :

En novembre 2012, une réunion à l'initiative du Pays a eu lieu au sujet de la centralisation et la diffusion des locaux commerciaux avec Relance et Lozère Développement. Une méthodologie a été mise au point pour définir qui faisait quoi sur le territoire du Pays. Le Pays est donc chargé de prospecter auprès des communes et de repérer les locaux vacants, puis il réalise la visite avec le propriétaire et remplit la fiche de renseignement. Puis c'est Relance et Lozère Développement qui diffusent les annonces et font le lien avec leurs porteurs de projets.

Action 2.3 : Travailler à l'émergence de nouvelles filières ou à la diversification de filières existantes

Objectifs : favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques à partir des potentialités et des ressources du territoire

Méthode : - repérer des gisements de potentiels d'activités autour de nouvelles filières

- accompagner les acteurs d'une filière existante sur la définition de leurs besoins et des potentiels de diversification

Partenaires de l'action : chambres consulaires, CBE des Cévennes, représentant des groupements professionnels, syndicat professionnels

Résultats :

- Filière Bois-Forêt :

Le Pays a impulsé une réflexion sur l'élaboration d'une Charte Forestière de Territoire. Un voyage d'étude pour les élus a été réalisé à Murat en décembre 2011 pour voir les liens entre la valorisation de cette filière et les possibilités de création d'activité économique, d'accueil de population, de services. L'année 2012 a permis au Pays d'animer la concertation entre les collectivités de son territoire et les partenaires techniques et financiers. Un cahier des charges a été réalisé, avec l'appui de l'Union des communes forestières du Languedoc-Roussillon.

Un dossier de demande de financement a été déposé et les financements obtenus. C'est la communauté de communes Tarnon Mimente qui porte administrativement le dossier pour le compte des trois autres ComCom. Le recrutement d'une chargée de mission a eu lieu en juin 2013.

- Agriculture

L'équipe du Pays a réalisé un travail d'information des communautés de communes, en présentant dans certaines collectivités, la démarche à suivre pour émarger au dispositif régional TERRA RURAL (ex « OCAGER »). En effet, ce dispositif régional permet d'accompagner les communautés de communes sur tous les projets visant le maintien et le développement des activités agricoles et rurales. Il permet notamment de financer l'animation de projets, l'animation foncière et les investissements qui en découlent (acquisition de foncier à vocation agricole, réhabilitation de bancels, ...).

Le Pays a donc proposé aux communautés de communes volontaires de les aider dans le montage de dossiers de candidatures. En plus de la Communauté de communes de la Cévenne des Hauts Gardons qui va poursuivre le programme Terra Rural sur lequel elle était déjà engagée, deux autres communautés de communes ont déposé un dossier commun : la Communauté des communes cévenoles Tarnon Mimente et la Communauté de communes du Pays de Florac et du Haut Tarn. Les subventions ont été attribuées et le recrutement de l'animateur a eu lieu en juillet 2013.

Des liens sont donc faits désormais entre la mission Accueil et la mission Terra Rural, notamment autour de l'installation agricole. Une « cellule installation » va être mise en place afin de rassembler au niveau du territoire les différents acteurs pouvant œuvrer dans le secteur de l'installation. Les thématiques abordées concerneront le partage et la circulation d'infos sur les porteurs de projets, la communication sur les installations réalisées, la mise en place de journée ou d'outils communs (soirée « café-installation », journées sur le foncier, les outils à disposition des élus,...)

Effets positifs : le Pays a travers sa mission Accueil a joué le rôle essentiel de catalyseur pour animer des démarches structurantes pour le territoire. En réalisant le travail de préfiguration de la Charte Forestière de Territoire et en incitant les communautés de communes à se lancer dans la démarche Terra Rural, il a permis que ces deux thématiques soient travaillées concrètement grâce à l'embauche de deux chargés de missions.

Difficultés rencontrées : le principale difficulté se trouve maintenant dans la reconnaissance du travail réalisé par le Pays pour parvenir à l'engagement des ComCom dans ces démarches. Etant donné que le Pays ne porte pas les projets, le risque est qu'on « oublie » le rôle que le Pays a joué...

Action 2.4 : action pour le développement des services à la petite enfance

Objectifs : en réponse à des besoins exprimés par les élus, améliorer service d'accueil de la petite enfance sur le territoire

le

Méthode : - diagnostic de la situation actuelle (rencontres des acteurs, analyses statistiques),

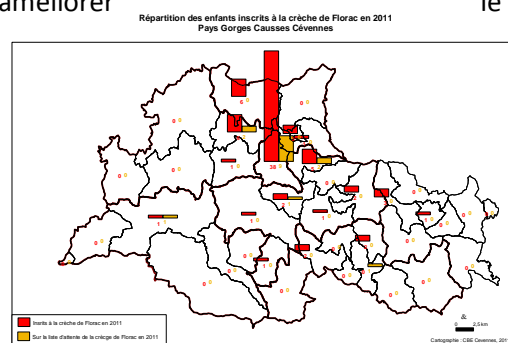
- proposition de scénarios possibles répondant le mieux aux besoins des populations

- accompagnement des collectivités et des associations concernées dans la mise en place de nouveaux services et dans la recherche de financement

Moyens : un animateur pays

Partenaires de l'action : communes, Communautés de communes, Crèche des « Castors Juniors », associations des assistantes maternelles, Service PMI du CG, CAF

Calendrier : janvier à juillet 2012



Résultats :

- le Pays a animé une démarche d'analyse des enjeux actuels en matière de service à la petite enfance autour du bassin de vie de Florac : cartographie des assistantes maternelles et de leur capacité d'accueil, cartographie des enfants inscrits à la crèche de Florac localisés par communes, cartographie des naissances par communes.

- Ensuite il a animé la démarche de réflexion entre la Communauté de communes du Pays de Florac et la crèche de Florac pour voir comment pouvait évoluer la structure.

Effets positifs :

- le Pays a apporté ses compétences en matière d'animation, synthèse des enjeux, et se positionne comme outil d'aide à la décision pour les collectivités

- le Pays a par cette entrée contribué à travailler sur l'aspect « Services » sur lequel nous avons peu de levier dans la mission « accueil de nouvelles populations »

Difficultés rencontrées :

- le passage aux réalisations concrètes reste difficile. Le Pays a été associé aux phases amont de réflexion et de synthèse des enjeux, mais n'a pas été associé pour la mise en place de ces actions, n'étant pas considéré comme « légitime » pour travailler avec les collectivités sur cette thématique.

Action 2.5 : expérimentation d'un centre de télétravail

Objectifs : pour proposer une offre d'accueil qualifiée attractive dans un lieu excentré du territoire (commune de Meyrueis), équiper un bâtiment existant et accueillant du public (antenne de la Maison de l'emploi et Relais Service Public) en centre de télétravail.

Méthode :

La communauté de communes de la Vallée de la Jonte héberge depuis peu un relais de la Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale. Ce lieu d'accueil du public est également labellisé Relais Service Public. En s'appuyant sur l'expérience du Conseil Général, de Lozère Développement et de la MDECS, le Pays et la CC de la Vallée de la Jonte souhaitent engager un projet d'équipement de ce bâtiment en centre pour accueillir des télétravailleurs.

Ainsi, un travail spécifique est prévu pour analyser le contexte propre à ce secteur (Qui et combien sont les télétravailleurs déjà présents ? Quels sont leurs profils, leurs besoins ? ...) et définir un cadre d'expérimentation pour créer les conditions d'accueil de nouveaux télétravailleurs.

Moyens : un animateur pays, l'appui technique du CG, de la MDECS et de Lozère Développement

Partenaires de l'action : CC Vallée de la Jonte, commune de Meyrueis, MDECS, CG 48, Lozère Développement

Calendrier : courant 2012

Résultat :

- Action non réalisée, car il y'a eu en même temps l'appel à projet lancé par le Conseil Général pour créer des télécentres sur le département.

Le Pays a donc participé, dans le cadre du réseau Accueil Lozère, à l'élaboration du cahier des charges pour l'appel à candidature et à sa diffusion. Il a ensuite accompagné deux porteurs de projets dans l'élaboration de leur réponse (une commune et un privé). Il a enfin participé à une réunion technique d'analyse et de sélection des candidatures reçues.

Ce ne sont pas les candidats suivis par le Pays qui ont été retenus, mais bien la ComCom de la Vallée de la Jonte (qui est relais de la Maison de l'Emploi) qui elle n'avait pas fait appel au Pays...

Action 2.6 : sensibilisation des communes à l'urbanisme rural

Dans le cadre de la mission Accueil, le Pays GCC est amené à se questionner sur comment faire venir ou faire rester des habitants dans les communes. Et donc sur la façon d'habiter le territoire... et donc les questions liées à l'urbanisme ! Problème de l'impact des extensions urbaines sur les paysages, problème des centres-bourgs qui se vident, problème de l'uniformisation des constructions, perte d'identité architecturale...

Une rencontre a donc été organisée par le Pays le 04 octobre 2013.

Travaillée en amont avec les services de la DDT, le PNC et les communautés de communes, elle avait pour objectif de sensibiliser les élus aux moyens d'appréhender l'urbanisme de manière différente et de leur apporter des éléments en matière de méthode et de planification.

Plusieurs points étaient proposés :

- Notre regard sur l'architecture, les paysages et l'urbanisme du territoire, lien entre démographie et consommation de l'espace
- 3 ateliers participatifs de témoignages de trois exemples intéressants
- intervention de la DDT sur les précautions à prendre avant tout projet d'extension urbaine
- une visite in-situ sur le lieu d'implantation du futur éco-hameau de La Salle Prunet.



Les participants ont apprécié ce genre de démarche et trouvent intéressant de se réunir pour réfléchir à ces questions importantes, pour voir ce qui se fait ailleurs et confronter leur point de vue. Ils ont proposé que la prochaine journée organisée par le Pays s'intéresse à la revitalisation des centres-bourgs. En effet, les questions sur les extensions urbaines mettent en lumière cette problématique : comment faire pour permettre à nos villages de se repeupler, d'être attractifs et donner envie aux gens d'y habiter : quels logements ? quels services ? quels commerces ? quels espaces publics ? Bref, quelle

politique pour le développement de la commune ?!?

Axe 3 : Réseau d'accueil et accompagnement des porteurs de projet

Action 3.1 : CONSTRUCTION de PARTENARIATS pour l'accompagnement de Porteurs de projets

Objectifs : Améliorer l'accompagnement de Porteurs de projets

Méthode :

- poursuite de la mise en place d'une communication tournée vers les porteurs de projets hors territoire (voir action 1.3)
- poursuite de l'utilisation d'outils (fiche primo-accueil, base de données) pour réceptionner et traiter les demandes, et échanger, notamment avec les autres Pays de Lozère sur les porteurs de projets
- Recherche de partenariats adaptés à chaque situation afin d'apporter une réponse la plus complète possible, en lien avec le réseau départemental animé par le Conseil Général dans le cadre de sa réponse à l'appel à projet DATAR à destination des départements.

Moyens : Un animateur Pays

Partenaires de l'action : Relance, Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale, Pays des Sources, Pays du Gévaudan, Lozère Développement, chambres consulaires, AIRDIE, CBE des Cévennes, Mine de Talents

Calendrier : 2 ans, en continue

Résultats :

Avec la mise en place du Réseau Lozérien de l'Accueil, deux « portes d'entrées » existent sur notre territoire pour les personnes qui désirent s'installer : le Réseau Accueil Lozère ou directement le Pays GCC. Tous les contacts sont mutualisés et partagés dans une base de données gérées par le Conseil Général. Le Réseau se réunit et fait le point sur les porteurs de projets tous les deux mois, avec l'ensemble des membres du réseau (chambres consulaires, SAFER, RELANCE, Maison de l'Emploi, AIRDIE, Lozère Développement).

Voici le bilan issu de l'analyse de la base de données du Réseau Accueil Lozère :

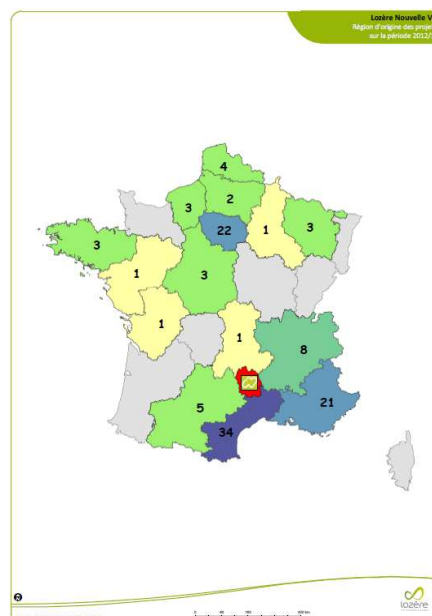
Nombre de contacts total (au 10/02/2014) : 634 dont 196 en suivi actif et 32 installés

Sources de contact:

- chaque partenaire du Réseau
- évènements du Réseau: salon Prov'Emploi 2012 et 2013, Foire de Printemps 2012, etc.
- formulaires de contact LNV (De plus en plus la porte d'entrée principale)

Type des projets :

- 44 projets d'emplois salariés
- 88 projets de création ou reprise d'activités dont:
 - 23 dans le tourisme
 - 20 dans les services
 - 16 dans le domaine agricole
 - 14 dans l'artisanat
 - 8 pour les commerces
 - 7 en lien avec la restauration
 - 14 contacts avec des professionnels de santé
 - 5 projets de changement de vie plus "généralistes"



Carte des origines des contacts reçus

Une réunion du réseau



Une méthode de travail spécifique a été tentée avec la SAFER Lozère. En effet, beaucoup de porteurs de projets contactent la SAFER lorsqu'ils ont un projet d'installation. La SAFER leur renvoie des offres lorsqu'elle a en stock des biens pouvant leur correspondre. Hélas, souvent pour des « petits » projets, ils n'ont rien à proposer. Ce n'est pour autant pas parce que le projet n'est pas intéressant. Il a donc été convenu entre la SAFER

et le Pays GCC que ce dernier recontacte certaines personnes choisies par la SAFER pour voir où ils en étaient de leur projet. Sur 6 porteurs de projets choisis, un a été rencontré par le Pays et avait besoin d'être orienté vers des élus qui pourraient lui proposer des offres pour une installation apicole. Les autres avaient abandonné leur projet ou trouvé hors Lozère.

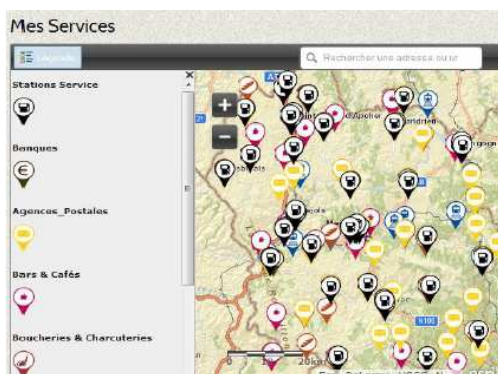
Ce type d'approche pourrait être étendu et un vrai partenariat établi, mais ce n'est encore pas le cas aujourd'hui, plus du « coup par coup » selon les projets.

Action 3.2 : Participation au Réseau Départemental de l'Accueil de nouvelles Populations

Voici le bilan 2012-2013 du Réseau Accueil présenté par le Conseil Général en décembre 2013 lors de son dernier COPIL. Nous reprenons ici les événements et travaux auxquels le Pays GCC est associé et a participé :

- 11 Commissions Accueil
- 9 Ateliers thématiques: télécentres, obs. services, obs. logement, Foire de Printemps, Prov'Emploi, attractivité et site LNV, Films LNV, etc.
- Taux de présence du Pays aux commissions : 82%
- 4 COPIL élargis (02/12 – 09/12 – 02/13 – 10/12)

- 2 réunions de sensibilisation à l'accueil : à Meyrueis le 22/03/2013 et Florac le 2/04/2013,



- Observatoire des services

Objectif: montrer une image réelle de l'offre des services/équipements aux (futurs) nouveaux arrivants et aux citoyens en général

Construit par le Réseau Accueil et mis en place par la mission Accueil + service ATIGE
La mise à jour est prévue 2x/an

Visibilité : depuis janvier 2013 sur la page S'installer en Lozère (lozere.fr) ; depuis mai 2013 sur les pages Nouveau cadre de vie (lozerenouvellevie.com)

- Observatoire du logement locatif :

Objectifs: offrir une meilleure visibilité sur les logements locatifs vacants. S'inscrire en complémentarité avec les outils existants Immobilier professionnel (Lozère Développement/RELANCE) Foncier (SAFER) Espaces Cévennes (PGCC).

Élaboration lors des Ateliers du Réseau Accueil et groupe de travail « Habitat » Pays des Sources .

- Comité Lozère Nouvelle Vie :

Début 2014, le Réseau a participé à l'élaboration du cahier des charges pour constituer des « comités Lozère Nouvelle Vie » : groupe d'élus et d'habitants souhaitant s'investir dans l'accueil de nouvelles populations.

- Proposition de nouveaux axes de travail :

Les 3 Pays lozériens sont intervenus en juin 2013 pour proposer aux membres du réseau l'organisation de session d'accueil sur le territoire lozérien. L'objectif serait de proposer aux participants à la fois un accompagnement méthodologique et technique de leur projet d'installation mais également découverte du territoire et des offres qui s'y rattachent de manière à explorer le projet de vie et les conditions d'accueil. Cette proposition n'a pour l'instant pas été retenue car les chambres consulaires estiment qu'elles réalisent déjà ce travail. En mars 2014, les 3 Pays ont fait intervenir le Pays de Lafayette pour que la chargée de mission présente ce qu'elle réalisait dans le cadre de « Place aux Jeunes ». Une session d'info pourrait voir le jour en 2015, co-organisée par les 3 Pays.

Action 3.3 : Participation à des rencontres et à des programmes nationaux ou européens

- Séminaires Massif Central

Le Pays GCC a participé, dans le cadre du réseau Massif Central, à 5 séminaires de travail animés par le Collectif Ville Campagne. Ces séminaires regroupent les territoires retenus lors des différentes vagues des appels à projets et sont des temps importants d'échanges d'expérience et de capitalisation sur les moyens de mener à bien une politique d'accueil sur un territoire.



- Université d'été de l'Accueil

Le Pays a également participé activement aux Université d'été de l'accueil les 26, 27 et 28 septembre 2012. Corinne SAUVION, présidente du Pays, a notamment été l'invitée de la table ronde de clôture « Les élus ont la parole » de ces universités.



- Programme européen Philoxenia Plus

Le Pays participe, grâce au Collectif Ville Campagne, à un programme européen Philoxenia Plus piloté par la structure grecque EMLOC. L'objectif de ce programme est... En qualité de territoire « observateur » le Pays GCC peut participer aux différents séminaires qui ont lieu en France et en Europe et ainsi s'enrichir des expériences et réflexions portés par d'autres territoires.

Le Pays a ainsi participé au séminaire de Limoges le 07 octobre 2013.



- **Projet EmRic** (Entreprenariat en milieu Rural InterConsulaire) :

Le Pays a été auditionné par le chargé de mission de ce projet qui venait faire un diagnostic des relations entre chambres consulaires et territoires sur le territoire d'intervention du dispositif Relance. Une réunion de restitution a eu lieu pour envisager des pistes d'amélioration.

- Territoire expérimental pour tester les **liens entre tourisme et accueil de populations**

- Dans le cadre de la Conférence Permanente du Tourisme en Massif Central, le Pays GCC a servi de territoire pilote à une étude menée à l'échelle du Massif Central sur 10 territoires. Un cabinet est venu animer une réunion le 07 février 2012 réunissant les acteurs de l'accueil et les acteurs du tourisme. Les rapprochements potentiels à opérer entre les deux domaines ont été évoqués, mais pas de solutions concrètes à appliquer pour le moment.

- une stagiaire du Collectif Ville Campagne est venue sur le territoire en avril 2013 pour rencontrer les acteurs du tourisme et ceux de l'accueil. Là aussi des pistes de rapprochement ont été effectuées mais aucune action concrète l'a pour le moment était mise en œuvre.

- Un **comité de pilotage** a été organisé le 29 novembre 2012. Réunissant très largement et au-delà de son simple territoire, ce comité de pilotage a surtout été l'occasion d'organiser un événement de travail autour de l'accueil. Mêlant élu et techniciens, deux ateliers de travail ont notamment permis de confronter les points de vue entre les attentes des élus et la réalité de demandes traitées par les structures d'accompagnement.



- **Evaluation des programmes Massif Central** sur la thématique Accueil : le Pays a reçu la visite d'un cabinet chargé d'évaluer les impacts des politiques d'accueil mises en place dans les différents territoires retenus dans les appels à projets et de mesurer l'implication des différents acteurs. Des entretiens ont eu lieu et une réunion avec les partenaires a eu lieu en juin 2012.

ANNEXES

COMMUNICATION EXTERIEURE / PROSPECTION

COMMUNICATION / SENSIBILISATION LOCALE

COMMUNICATION / PARTENAIRES LOCAUX, COLLECTIVITES